

Ouverture de l'assemblée générale (AG) par la présidente Sandrine Venot à 20h45.

Introduction par la présidente

Le Groupement des Parents d'Elèves Indépendants est une association créée il y a 26 ans ; elle couvre tous les établissements de St Cyr l'Ecole, de la maternelle au lycée, assurant une continuité dans les actions menées.

La feuille d'émargement a permis de compter les présents et représentés, le quorum est atteint pour que les votes soient représentatifs.

Présentation des membres du bureau et Conseil d'Administration (CA)

- Présidente : Sandrine Venot, Vice-présidente : Lise Brizard
- Trésorier : Olivier Gallant Vice-trésorière : Laurence Ygorra
- Secrétaire : Céline Serre Vice-secrétaire : Laura Lagniel
- Conseil d'administration : Philippe Petit, Isabelle Ambec (absente, déménagement), Jérôme de Nazelle (coordinateur des maternelles / élémentaires)

A l'ordre du jour :

- Rapport moral par niveau
- Rapport financier 2017-2018
- Actions 2018-2019
- Budget 2018-2019
- Vote de la cotisation 2019-2020
- Election des membres du CA

1. Rapports moraux

1.1. Maternelles / élémentaires

Présence 2017-2018

L'association n'a pas pu être représentée dans deux écoles (Desnos et Curie). Au contraire, elle le fut fortement dans deux autres écoles (Bizet et J de Romilly) au travers d'une majorité de postes obtenus.

Le fonctionnement avec la mairie s'est amélioré, elle nous a considérés comme un vrai partenaire de communication auprès des parents ; nous avons participé à toutes les réunions/commission organisées. Jérôme remercie à ce titre tous les parents qui s'y sont investis.

Les actions marquantes de l'année :

- Participation à la concertation sur les rythmes scolaires : elle a mené à une continuité (4,5 jours), mais avec des aménagements. Pour appuyer cette concertation de la mairie, le GPEI a organisé un sondage (montrant une bonne représentativité avec environ 300 réponses). Après avoir longuement délibéré, le bureau a finalement préféré accompagner la mairie dans son choix, car aucune position ne s'en dégageait significativement. Le choix de 4,5 jrs a engendré quelques départs d'enseignants de la commune, et pourrait avoir des impacts sur les activités extra-scolaires ;

- Participation aux réunions sur les travaux de reconstruction Bizet/Wallon ;
- Préparations aux kermesses, ventes de chocolat (E. Bizet), aide à la mise en place de la bibliothèque (JDR), actions pour améliorer les ménages, actions pour demander de nouveaux postes d'ATSEM ;
- Action ciblée à R.Rolland en concertation avec l'inspection (difficultés avec la directrice en fin année) ;
- A J de Romilly, le groupe scolaire ayant ouvert à la rentrée 2017, beaucoup d'actions ont été menées à propos de la sécurité aux abords de l'école (quartier encore en travaux). Des groupes whatsapp « SOS Devoirs » ont été proposés.

Au sein de l'association, un gros travail a été mené pour construire le document « élémentaire mode d'emploi », il a pu être distribué en ce début d'année (Patricia, Anne et Laura sont vivement remerciées). Les moyens de communication internes ont été optimisés (harmonisation des pages Facebook de chaque école, espaces partagés, listes de diffusion).

1.2. Collège (Racine)

Un grand changement, la mise en place de la notation des élèves par compétence, a marqué le collège cette année. Les enseignants, les parents, et les élèves (dans une moindre mesure car ils semblent en être satisfaits), ont du s'y adapter. Les enseignants seront en principe plus aguerris cette année.

Au niveau de l'équipe enseignante, deux professeurs ont été absents en début d'année, mais ont été remplacés rapidement. Laurence encourage les parents à remonter toute information, car les représentants de parents peuvent faciliter certains dossiers.

Le règlement a été revu (concertation entre le collège et les représentants de parents) ; en particulier, le système de retenues et d'absences à justifier est re-détaillé. Par ailleurs les résultats du brevet ayant été de 86% en juin 2018, le collège recentre les efforts des élèves sur le travail individuel en vue de remonter les résultats pour l'année 2019.

1.3. Lycée général (Mansart)

L'association GPEI est toujours majoritaire au Lycée, et a occupé 3 postes sur 5 au Conseil d'Administration (elle avait obtenu 57% des votes lors des dernières élections de représentants).

Les relations avec la direction du lycée sont restées stables et cordiales ; 4 conseils de parents ont permis de faire remonter des informations constructives de part et d'autres. Le GPEI, avec 32 parents délégués sur 21 classes, a continué d'être le relais indispensable entre les familles et l'équipe enseignante.

La réforme ParcoursSup est arrivée tardivement dans l'année, générant quelques difficultés (non majeures) pour la mise en œuvre. Il n'y aura pas eu de retour à propos de jeunes en grandes difficultés avec ce nouveau processus.

Les résultats du BAC montrent 89,4% de réussite et 39,2% de mentions (100% en L - 89,2% en ES1 - 86% en ES2 - 93,3 % en TS - 84% en STL - 72% et 94,3% en STMG).

Les actions majeures de l'année 2017-2018 :

- intervention auprès de l'administration pour résoudre les problèmes concernant les codes sur Pronote ;
- communication constante avec l'administration pour ParcoursSup (demande auprès de l'administration pour qu'une communication soit plus présente pour les parents : mise en place de ces informations sur Pronote) ;
- forte mobilisation lors de la journée Portes Ouvertes de l'établissement ;

- présence lors de l'inauguration du lycée le 5 avril 2018.

1.4. L'association GPEI

L'association a compté cette année 95 adhérents, chiffre en nette diminution par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique en partie par le manque de listes sur Joliot Curie et Desnos. Au niveau des élections, la FCPE a été majoritaire pour cette année passée.

Le Conseil d'Administration s'est chargé dans l'année du fonctionnement et de rendez-vous clés :

- AG et forum en septembre,
- Galette en janvier,
- « Verre de l'amitié » en juin, qui a pour objectif de créer du lien entre chaque niveau,

Des groupes de travail ont été organisés, chacun avec un objectif :

- « élémentaire mode d'emploi »
- Communication sur internet et partage d'informations internes (espace de stockage de documents). La création du site internet permet de donner plus de visibilité et de clarté en externe (dans ce cadre, un nom de domaine a été acheté).

Vote du rapport moral :

Contre : 0 ; Abstentions : 0. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2. Bilan financier 2017-2018

L'exercice de l'année écoulée est bénéficiaire.

- Solde disponible en début année : 6674,42 € (à fin 2017 1890.71 € sur compte courant, le reste sur livret).

- Recettes de 1607,25€ :

- Intérêts du Livret A : 35,87€ ;
- Subventions de la mairie : 717,38€ (en diminution par rapport à l'année précédente) ;
- Cotisations : 854 € (cotisation moyenne de 8,99 €, en diminution par rapport à l'année précédente).

Note : Les subventions de la mairie sont distribuées au prorata du nombre de votants et de voix obtenues sur la ville.

- Dépenses de 1490,07€

- Publications (impressions, photocopies, enveloppes) pour environ 3300 documents: 1278,29 € (en légère diminution par rapport à l'année précédente) ;
- Relations publiques (réunions, galette) : 211,78€ ;
- Divers.

L'exercice est bénéficiaire de 117,18 €, avec un solde en fin année de 6791,60 €.

Il est noté que le GPEI a participé cette année encore à une vente de chocolats à E.Bizet. Il s'agissait d'encaisser les chèques des ventes de chocolat, de régler le prestataire puis de reverser les bénéfices à la coopérative des écoles. Cela a donné lieu à 7500 € d'encaissement, pour 1847 € de dons à la coopérative.

Vote du rapport financier

Contre : 0 ; Abstentions : 0. Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3. Actions de l'année à venir

3.1. Maternelles – élémentaires

- Représentation dans les écoles: reconquérir Curie et Desnos, garder une liste à Hugo et Jouannet ;
- Suivi des travaux de Bizet/wallon ;
- Point sur les rythmes scolaires et suivi des engagements de la mairie ; surveiller si nouvelle réforme arrive au niveau national ;
- Continuer de demander des postes supplémentaires pour les ATSEMs (1 volante en plus sur la commune pour cette année) ;
- Suivi d'une nouvelle modification de la carte scolaire.

3.2. Collège

Pour l'année qui s'ouvre :

- un gros renouvellement des effectifs, dynamique et très tournée vers les nouvelles technologies.
- des actions seront menées avec la mairie et la direction pour aider le collège à être mieux présenté à l'extérieur : présentations aux élémentaires, liens avec le lycée (la directrice déplore un manque d'échange avec les écoles et le lycée) ;
- encourager les parents à visiter le site internet du collège.
- continuer à suivre le changement sur notation des compétences ; une écoute et une attention particulière seront apportées pour assurer un changement harmonieux.

3.3. Lycée

Cette année, un nouveau proviseur et un nouvel adjoint sont arrivés. Suite à la réunion de ce jour, Vivan est très optimiste sur l'avenir et à propos des relations à construire. L'action principale sera de continuer à établir bonne communication entre cette nouvelle administration et les parents.

3.4. Association

- Continuer les actions récurrentes pour maintenir une bonne communication (réunions bilans trimestrielles tous niveaux) ;
- Etablir un modèle de newsletter à décliner sur l'association et sur chaque école (la cible serait 3 ou 4 par an)
- Compléments et retours sur le site internet, et le site de partage de documents.

Vote du rapport sur les actions de l'année à venir :

Contre : 0 ; Abstentions : 0. Les actions de l'année sont votées à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel 2018-2019

4.1. Budget

Quelques années auparavant, la mairie nous avait demandé de remplir un dossier de demande de subvention. Mais il n'a pas été maintenu pour les associations de parents d'élèves.

Le budget est attendu à l'équilibre :

- Le solde de début d'exercice est de 6674.42€.

- Recettes : elles sont attendues à 1786€, ainsi que ci-dessous :

- Cotisations, environ 1000 € (sur la base de 110 adhérents et 10€ de cotisation moyenne)

- Subvention mairie, 750 €
- Intérêts financiers : 36€
- Charges : elles sont attendues à 1786€
 - Publications, 1466€
 - Relations publiques, 200€
 - Divers : assurance (responsabilité civile), 120€

Vote du budget

Contre : 0 ; Abstentions : 0. Le budget est voté à l'unanimité.

4.2. Cotisation pour l'année 2019-2020

Olivier propose de ne pas modifier les cotisations, et de maintenir une cotisation minimale à 7€.

Il est suggéré d'indiquer des cases à cocher avec des montants pré-indiqués (afin de suggérer des versements plus importants).

Vote pour la cotisation de l'année suivante :

Contre : 0 ; Abstentions : 0. Le montant des cotisations est voté à l'unanimité.

5. Remerciements

Le bureau remercie trois adhérents « sortants » :

- Isabelle qui s'est fortement investie dans l'équipe collège mais aussi dans le Conseil d'Administration (elle a été vice-présidente) ;
- Nathalie Duret s'est investie pendant 11 ans, et fut élue au collège pendant 6 ans et au lycée pendant 5 ans. Elle s'est aussi investie dans le bureau du gpei au lycée ;
- Sandrine Venot, après 16 ans d'investissement (depuis la maternelle), était présidente depuis 4 ans. Elle y a apporté son enthousiasme et a rétabli un fort dynamisme à l'association.

6. Election du bureau et du CA pour l'année 2018-2019

La constitution du bureau sera définitive et confirmée après la première réunion du bureau, selon les statuts.

Se présentent (résultats des votes)

- Président : Jérôme De Nazelle (**unanimité**), Vice-présidente : Lise Brizard (**unanimité**)
- Trésorier : Olivier Gallant (**unanimité**), Vice-trésorière : Laurence Ygorra (**unanimité**)
- Secrétaire : Céline Serre (**unanimité**), Vice-secrétaire : Laura Lagniel (**unanimité**)
- Conseil d'administration : Philippe Petit (**unanimité**), Remy Champion (**unanimité**) ;
- Conseil d'administration avec la mission de Coordinateur maternelle-élémentaire : Isabelle Lavigne (**unanimité**).

Clôture à 22h25.

Celine Serre – Secrétaire

Sandrine Venot – Président


